



médiation

en milieu carcéral

- Depuis mon incarcération, je n'ai plus aucune nouvelle de mes enfants, mon conjoint ne me répond plus.
- Ma conjointe ne répond pas à mes courriers, j'ai besoin de savoir comment poursuivre notre relation.
- Mes parents ne me comprennent pas, je me sens rejeté(e), j'ai besoin de clarifier notre relation.
- J'ai perdu le contact avec ma famille depuis longtemps, aujourd'hui je suis incarcéré(e) et veux m'en sortir : j'ai besoin de renouer un contact avec mes proches.

Vous vivez un désaccord, une situation conflictuelle, avec votre famille ou un proche

L'Udaf de Charente-Maritime vous propose un espace de **médiation familiale** pour **renouer le dialogue**, gérer des situations conflictuelles, **trouver ensemble des solutions** : communication au sein de la famille avec votre conjoint(e), le père ou la mère de vos enfants ; vos parents ; les enfants devenus grands...

Comment se déroule la médiation ?

La médiatrice familiale, professionnelle spécialisée et **diplômée d'état**, vous accompagne en toute confidentialité et impartialité dans la **recherche de solutions adaptées**.

La médiatrice propose, chaque semaine, une **information collective auprès des nouveaux arrivants**. Elle vous reçoit, en entretien individuel, à votre demande, pour vous **expliquer sa mission et entendre votre besoin**.

Si la médiation est envisageable, elle se mettra en **lien avec la personne concernée**. Les rencontres de médiation familiale en milieu carcéral **sont gratuites**.

L'Udaf propose d'autres
services aux aidants
familiaux :

Espaces rencontres
parents-enfants

Point conseil budget

www.udaf17.fr



Demande de renseignements ou prise de rendez-vous :

Valérie CLOCHARD-GRANDON

Tel. : 05.46.98.26.31

Mail : vclochard@udaf17.fr

Secrétariat

Tel. : 05 46 98 26 41

Mail : mediationfamiliale@udaf17.fr



Demande d'entretien de la personne détenue avec la médiatrice familiale :

Nom :

Prénom :

Référent SPIP :

Document à compléter et à remettre
au surveillant.

